

Votants : 101
Convocation du Conseil de Communauté :
le 26 juin 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 3 juillet 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 2 juillet 2012

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION- CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT, LA VILLE DE NIORT ET LE CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ACHAT DE TELECOMMUNICATIONS

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAUULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Jacques BROSSARD, Julie BIRET à Franck MICHEL, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Guillaume JUIN à Michel PAILLEY, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAUULT, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Bernard ADAM par Daniel DULLIN, Christiane PINEAU par Anthony BONNIN

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Guillaume JUIN, Magdeleine PRADERE, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Denis THOMMEROT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

PREFECTURE DEUX-SEVRES
- 6 JUL. 2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 JUILLET 2012

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT, LA VILLE DE NIORT ET LE CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ACHAT DE TELECOMMUNICATIONS

Madame Geneviève GAILLARD, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Dans le cadre d'un projet de groupement de commande de services de télécommunications entre la Communauté d'Agglomération de Niort, la Ville de Niort et le Conseil Général des Deux Sèvres, il est envisagé de mettre en place une assistance à maîtrise d'ouvrage commune aux trois collectivités.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage sera chargé de procéder à un audit de l'existant pour chaque collectivité en matière de services de télécommunications et à la mise en place d'un scénario d'évolution de la gestion des achats communs des services de télécommunications.

Cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera mutualisée entre les trois collectivités, membres du groupement, pour un montant estimé de 10 000,00 € TTC par collectivité.

En conséquence, il convient, par la signature d'une convention tripartite, de constituer le groupement de commande en vue de la passation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La convention désigne la Ville de Niort coordonnatrice de ce groupement.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention constitutive du groupement,
- Autoriser la Présidente à signer cette convention et tout élément s'y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 101
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Geneviève GAILLARD



Présidente

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT